

[Text]

Senator Bourget: She can look into it and try to find out. If she cannot do anything, well then, she cannot.

The Chairman: The only thing is, we do not know what correspondence she might have had from other provinces on other projects. We might be getting into another kettle of fish.

Senator Bell: Dr. Dupont would know, Mr. Chairman.

Dr. Dupont: We have draft submissions, not signed, from Quebec, primarily. I think we had one amendment from Ontario, which would have taken up the latter portion, or 0.1 per cent.

The Chairman: So other things might fall into this category if we open the door.

Senator Bird: This would establish a dangerous precedent. If we do it for one, why would we not do it for everybody?

Senator Thompson: I would like to say, Mr. Chairman, also, much as I love British Columbia, how extraordinary I find it that with a mail strike on, they would send this through the mails and not use a courier service.

Senator Bell: The strike was not on then.

Senator Frith: When? When was the strike not on?

Senator Bell: When they submitted the signed application.

Senator Frith: I think the strike was the 19th.

The Chairman: Does anybody know the date of the strike?

Senator Frith: I think it was in the middle there. Perhaps not in the middle, but very shortly after. It was close enough for them to know that the letter could get caught in the strike. They either mailed it in the middle of the strike or just before it.

Senator Bell: The correspondence is all before you, with the dates.

Senator Frith: But the date of the strike is not. I am almost certain it was mid-October.

Senator Bird: We had plenty of warning.

The Chairman: Do you want to keep going through these documents, and continue with Part III, or do you want to go to the bill?

Senator Bourget: Let us go to the bill.

Senator Thompson: I think we have dealt with the crux of the matter.

The Chairman: Well, then, we will consider the bill. This is Bill C-2. We will start with clause 1 and do the enacting clause and the title later.

Any discussion? Shall clause 1 carry?

Senator Thompson: Mr. Chairman, do we carry that clause and then bring in our recommendation after we have carried it?

[Traduction]

Le sénateur Bourget: Elle peut étudier la situation et essayer de trouver une solution. Si elle ne peut rien faire, tant pis.

Le président: Le problème, c'est que nous ne sommes pas au courant des autres projets qui ont pu être présentés par les autres provinces. Cela pourrait soulever beaucoup d'autres problèmes.

Le sénateur Bell: Monsieur le président, M. Dupont serait au courant.

M. Dupont: Nous avons des projets de demandes, non signés, du Québec surtout. Je crois que nous avons eu un projet d'amendement de l'Ontario, qui aurait absorbé le reste, soit 0.1 p. 100.

Le président: D'autres projets pourraient donc entrer dans cette catégorie, si on commençait à faire des concessions.

Le sénateur Bird: Cela établirait un dangereux précédent. Si on commence à faire des concessions pour un, pourquoi pas pour tout le monde?

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, j'aimerais ajouter que, bien que j'apprécie la Colombie-Britannique, je trouve extraordinaire qu'elle envoie ces documents par courrier en temps de grève au lieu d'avoir recours à un service de messagers.

Le sénateur Bell: On n'était pas en grève à ce moment-là.

Le sénateur Frith: Quand? Quand n'était-on pas en grève?

Le sénateur Bell: Lorsqu'ils ont présenté la demande signée.

Le sénateur Frith: Je crois que la grève a été déclenchée le 19.

Le président: Quelqu'un peut-il me dire quand la grève a commencé?

Le sénateur Frith: Je crois que c'était vers le milieu. Peut-être pas vers le milieu, mais peu après. Mais c'était assez près de cette date pour que le gouvernement sache que la grève devait être déclenchée à ce moment. Ils l'ont envoyée soit pendant la grève ou juste avant.

Le sénateur Bell: Toutes les lettres sont devant vous, avec les dates.

Le sénateur Frith: Mais non la date de la grève. Je suis presque certain qu'elle a été déclenchée vers la mi-octobre.

Le sénateur Bird: Nous avons été assez prévenus.

Le président: Voulez-vous continuer à examiner ces documents et poursuivre avec la Partie III, ou voulez-vous qu'on passe à l'étude du bill?

Le sénateur Bourget: Passons à l'étude du projet de loi.

Le sénateur Thompson: Je pense que nous avons étudié l'essentiel.

Le président: Alors, nous examinerons le bill. Il s'agit du bill C-2. Nous commencerons par l'article 1, puis nous passerons aux dispositions de mise en vigueur et au titre.

Est-ce qu'il y a des questions? L'article 1 est-il adopté?

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, ferons-nous nos recommandations après l'adoption de cet article?